

Allocation Adulte Handicapé



La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le 15 décembre de l'année

Cette allocation est destinée aux adultes handicapés adhérents internes. Cette aide de **150 euros** est accordée chaque année.

Pour obtenir votre allocation, vous devez fournir:

- Le document de demande joint,
- La copie de la carte d'invalidité de 80% minimum,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

<u>Demande à envoyer OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante</u>:

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER



Formulaire de demande de l'Allocation ADULTE HANDICAPE

(658215)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 15 décembre

Nom et prénom de l'adhérent :
Adresse mail :
\square - Copie de la carte d'invalidité de 80% minimum,
\square - RIB (pour une 1 $^{\rm ère}$ demande) pour un remboursement par virement
<u>Date</u> :
réservé au CAES
Date de réception de la demande :
☐ - Justificatif
Montant: Date de najement: